

# « Ensemble, nous changeons la Belgique »

► Dans son discours jeudi soir, Elio Di Rupo a exalté le vote sur la réforme de l'Etat de ce vendredi 13 : « Nous avons réussi ! »

► Le Premier parle d'une « nouvelle dynamique ».

► Au nord, N-VA et Belang accusent les autres partis de trahir la Flandre.

À l'heure des journaux télévisés, jeudi soir, Elio Di Rupo a « repris la parole à la Chambre » et, après une journée de défilés plan-plan, il exalte le vote sur la sixième réforme de l'Etat qui doit intervenir aujourd'hui, vendredi 13 juillet : « Nous avons réussi ! BIV est adopté. C'était le plus gros obstacle ces dernières années entre les Flamands et les francophones. Ensemble, nous changeons la Belgique ! » Le Premier ministre se s'adresse pas en chemin. Avec les politiciens budgétaires, les réformateurs des pensions et de l'emploi, il doit acquiescer par ailleurs au gouvernement Papillon, le pays, instable, est relancé... « Il y a une nouvelle dynamique », « le définitisme n'a plus de place », « nous retrouvons la voie de l'optimisme ».

Elio Di Rupo pointe les tans d'incertitude à 10 ans des emprunts de la Belgique, signés à 2,64 %, « deux fois moins directs qu'il y a 10 ans », il note que le « spread », la différence d'emprunt avec l'Allemagne, est retombé à 142,7 contre 306 avant la formation du gouvernement. « Avant de signer que le pays a retrouvé sa crédibilité ». Quant à la réforme de l'Etat, elle est loin d'être achevée avec la session de BIV, le refinancement de Bruxelles et la reorganisation de BIV judiciaire (vote au Sénat jeudi) ; le transfert de compétences, la réforme du Sénat, la loi de financement suivront, assure Elio Di Rupo, « et nous pourrions dans les mois à venir que nous respectons nos promesses de changement ». Il lance : « Chers collègues, certains parlent, certains agissent ! »

**Malin plan à 14** Le Premier ministre de la droite souligne l'approbation, mais pas par tant. Sur les bancs de la N-VA, on raille. Le Vlaams Belang s'insurge. Olivier Maingant, pour le PFD, a écrit cette réplique : « Vous êtes le Premier ministre de la droite solitaire », désignant les bancs clairsemés de la majorité, « on se voit deux fois MK, deux CDH... Pas grand monde pour voter votre réforme ! ». André Flahaut, président de la Chambre, tranche : « Allez-y pour ça, ce qui compte, c'est le jour où vous êtes demeurés à Rompre. On entendra les amendements de l'opposition. Mais cela ne fait pas de doute : le vote est vendredi 13 sur l'ensemble des textes de la sixième réforme de l'Etat. Les députés de l'Etat vont se prononcer sur une majorité institutionnelle composée (de huit partis) : PS, SP.A, MR, VLD, CDH, Ecolo, Groen, mais, en son sein, qu'une majorité gouvernementale (les mêmes, moins les verts) sans faille. C'est plus au Parlement. Mais la partie est loin d'être jouée politiquement du côté flamand. Les débats dans l'hémicycle (à moitié vide jeudi, et via les médias étaient rares), avant l'intervention d'Elio Di Rupo, ont illustré. La N-VA (et le Belang) met toute la pression sur les partis qui ont « signé sans être le compromis Nord-Sud. Un combat sans trêve. On se comptait le 14 octobre, au soir des communales. En attendant, c'est à fond la campagne. Et ça tire tous à l'arrière. Ben Weyts, pour la N-VA, lançait jeudi matin des députés de Groen : « Vous vous faites avoir ! Vous dites qu'il faut



Le Premier ministre jeudi soir : « Oui, merci aux huit partis qui ont pris leurs responsabilités ».

## « Une étape vers la restauration de la confiance »

**ENTRETIEN**  
Wouter Beke, le président du CDHV, souligne l'importance de l'accord sur BIV.  
Majoret, est accord ?  
Bien sûr. Il y a 50 ans que les premières propositions de loi sur BIV ont été introduites au Parlement. BIV a fait beaucoup de gouvernement. En 1978, le pacte d'Égmont avait contraint Leo Tindemans à la démission. En 2003, Yves Leterme a jeté l'éponge. Ce brûlot à long terme engageait le monde politique. En ce sens, oui, le splitting de l'arrondissement est important.

Les Flamands s'y intéressent-ils ?  
C'est en tout cas un compromis majeur pour ceux qui vivent en périphérie. Ce dossier est chargé de symboles. Sa non-résolution, en 2010, a provoqué un séisme dans le paysage politique flamand.  
La décision de BIV va-t-elle changer la donne politique, en affaiblissant la N-VA ?  
Non. C'est une condition nécessaire mais largement insuffisante. Cette étape n'est que la dernière réforme de l'Etat. Elle n'est qu'une étape dans la perspective d'un renforcement des entités fédérées dans une Belgique unifiée.



Wouter Beke espère que ce vote sur BIV re-crédibilise la politique. D. V.

Ce vote va-t-il apaiser le climat communautaire ?  
Oui, si les partis respectent ce qu'ils ont promis. Mais ce gouvernement a engagé aussi d'autres réformes structurelles et budgétaires. Qui ont permis de rassurer et de stabiliser les marchés financiers.  
L'électeur vous en saura-t-il gré ?  
Si la majorité prendra un bilan positif en 2014, elle retrouvera la confiance des électeurs. Arrivés en dernières années par le bilan des hommes politiques qui n'ont pas pu tenir leurs promesses. D. V.

## « Bart De Wever ? Il a retourné sa veste »

**ENTRETIEN**  
Alexander De Croo, président du VLD, rappelle le rôle majeur joué par son parti dans ce dossier.  
Le Flamand moyen ne se passionne pas pour ce vote...  
Si, les Flamands se sont mobilisés sur ce thème, mais ils l'ont fait lors des négociations sur l'accord envisagé en octobre dernier. Après, il a fallu passer par le processus parlementaire. L'intérêt est retombé, mais l'accord était conclut.  
Un accord important ?  
Bien sûr. Le VLD y a joué un rôle

crucial. En octobre 2010, c'est ma formation qui a tiré la prime gouvernementale pour déconstruire le dossier. C'est encore elle qui, soit un an, dit « C'est difficile avant de faire le forcing pour ramener les autres partis flamands à la table. Le VLD a ensuite été le point entre les positions extrêmes. Ce compromis ne se basait pas sur l'accord communautaire ?  
Oui. Jusqu'ici, il y avait un défaut de représentation démocratique. Les hommes politiques bruxellois pouvaient recueillir les voix à Hal-Vilvorde tout en restant Bruxelles. Cette situation a radicalisé les Fla-



Alexander De Croo rappelle ce vote majeur joué par le VLD. D. V.

mands de Hal-Vilvorde. C'est accord contraindra les hommes politiques flamands des nouvelles circonstances à s'adresser directement aux francophones. C'est un élément fondamental de pacification.  
Bart De Wever n'a pas participé aux discussions parlementaires sur la session de BIV...  
C'est un retourneur de veste... Il a gagné les élections sur ce thème et aurait voulu exactement le contraire. Les hommes politiques bruxellois ne sont pas pour pouvoir jouer avec ses joueurs. C'est un peu facile. D. V.

## « Ce vote ne changera pas la donne en Flandre »

**ENTRETIEN**  
Bruno Tobback, le président du SP.A, souligne aussi l'importance de l'accord, tout en doutant qu'il puisse bouleverser la donne politique en Flandre.  
Cet accord va-t-il permettre de relâcher la pression communautaire ?  
On peut l'espérer. Il fallait résoudre le problème du Brussels flamand qui avait deux systèmes différents d'élections. Il manquait une circumscription provinciale et, au-delà, il fallait aussi clarifier le statut de Bruxelles et

de Hal-Vilvorde. Donc, oui, c'est un accord important - d'autant que tout le monde s'est accordé les deux, pendant des années. La Flandre ne se passionne pas pour le vote qui interviendra ce vendredi...  
Plus que qu'il ne passionne la Wallonie. C'est une question qui intéresse surtout les Bruxellois et les habitants de la périphérie. C'est d'ailleurs assez étonnant, ces tensions entre la ville et la périphérie. Mais une difficulté supplémentaire s'est glissée dans ce dossier, c'est évidemment le problème linguistique. L'espère



Bruno Tobback espère que ce vote déculpabilise les tensions. D. V.

qu'une partie de la tension retombera après cet accord. Qui est aussi très important pour toute la symbolique qui entoure Bruxelles. Peut-il changer la donne politique en Flandre ?  
Non. Ce qui pourrait changer, c'est que on retrouve un moyen de coexistence avec un peu moins de tensions. Et qu'il y ait un relâchement des deux côtés de la frontière linguistique. Les Bruxellois francophones ne sont pas moins fonctionnaires que les Flamands de la périphérie. D. V.

### LES ÉTAPES

**Un si vieux processus**  
La Belgique s'apprête à vivre sa 6<sup>e</sup> réforme institutionnelle. Elle se déroule en deux temps, avec une première vote de votes ce vendredi, une seconde devant intervenir plus tard, avant la fin de la fin de la législature. Le me du pays a débüté en 1970. Mais les velléités d'adapter l'Etat à ses diversités culturelles sont plus anciennes. Les mouvements wallon et flamand émergent dès le XIX<sup>e</sup> siècle et les premiers appels au fédéralisme fusent en Wallonie dans les années 1890. Le mouvement flamand, attaché à l'unité du pays, revendiquera sa transformation plus tard et parfois avec des options plus radicales (séparisme). La percée électorale des nationalistes flamands du VNV, en 1936, fera office d'électrochoc et amènera le gouvernement Van Zeeland à créer un Centre d'études pour la réforme de l'Etat. Le conflit mondial et les préoccupations d'après-guerre vont empêcher le processus institutionnel de se déclencher. Mais les troubles internes que subit le pays (Question royale, grèves de 60, marches sur Bruxelles, sécession de l'entité de Louvain, etc.) vont rassembler la nécessité de représenter le pays. En 1970, les esprits sont mûrs. La mue commence... nisse louvain

**1970**  
La crise de Louvain a conduit à la création de la Région wallonne. Mais les velléités d'adapter l'Etat à ses diversités culturelles sont plus anciennes. Les mouvements wallon et flamand émergent dès le XIX<sup>e</sup> siècle et les premiers appels au fédéralisme fusent en Wallonie dans les années 1890. Le mouvement flamand, attaché à l'unité du pays, revendiquera sa transformation plus tard et parfois avec des options plus radicales (séparisme). La percée électorale des nationalistes flamands du VNV, en 1936, fera office d'électrochoc et amènera le gouvernement Van Zeeland à créer un Centre d'études pour la réforme de l'Etat. Le conflit mondial et les préoccupations d'après-guerre vont empêcher le processus institutionnel de se déclencher. Mais les troubles internes que subit le pays (Question royale, grèves de 60, marches sur Bruxelles, sécession de l'entité de Louvain, etc.) vont rassembler la nécessité de représenter le pays. En 1970, les esprits sont mûrs. La mue commence... nisse louvain

**1978**  
En votant sa réforme de l'Etat, Eyskens pensait avoir pacifié le pays. Mais le climat reste tendu, vu le différent persistant sur le statut de Bruxelles et le blocage de la régionalisation qui en découle. Volksunie et PFD d'entre-deux structures nouvelles : les Communautés et Régions. Seules les premières voient vraiment le jour. Les Régions restent en rade à cause d'un différend opposant Nord et Sud sur le statut à donner à la Région bruxelloise. P. AN

**1980**  
Le blocage sur le statut de la Région bruxelloise et le blocage de la régionalisation qui en découle. Volksunie et PFD d'entre-deux structures nouvelles : les Communautés et Régions. Seules les premières voient vraiment le jour. Les Régions restent en rade à cause d'un différend opposant Nord et Sud sur le statut à donner à la Région bruxelloise. P. AN

**1988**  
Les années 80 ont été marquées par les querelles linguistiques à Fourons, le fiel d'un certain José Happart. En revenant au pouvoir, en 1987, le PS passe un compromis avec les Flamands. Il obtient la création de la Région bruxelloise et, en échange, il fait rentrer Happart dans le rang. La crise fournaise s'arrête. La Région bruxelloise est donc créée. Cette réforme est marquée par le transfert de l'école du fédéral aux Communautés. P. AN

**1992**  
Chaque réforme est l'occasion de transférer des compétences du fédéral vers les pouvoirs fédérés. Celle de 1992 sort du lot. Elle nous érige officiellement en « Etat fédéral ». Il est aussi décidé que les parlements des Régions feront désormais l'objet de scrutins distincts. Jusque-là, ils étaient formés des élus fédéraux (le Parlement wallon était par exemple formé des députés et sénateurs wallons). On entre dans un vrai fédéralisme. P. AN

**2001**  
Cela grince, depuis le transfert de l'école aux Communautés. La loi de financement à visé trop court, l'école coûte cher et les Communautés ont obtenu un premier refinancement en 1992. Verhofstadt ouvre plus fortement le robinet en 2001. Cette réforme est marquée par de fortes concessions à la Volksunie, invitées à appuyer la réforme au parlement flamand artificiellement gonflée à Bruxelles, etc.). P. AN

**2012**  
Chaque étape institutionnelle a fait l'objet de palabres difficiles. A cet égard, la 6<sup>e</sup> réforme bat les records. L'application est simple : jusqu'à la réforme de 2007 et qu'en 2011. P. AN

